

XXII^o CONFERENCE, VARSOVIE 2016 SYNTHÈSE DES TRAVAUX EN COMMISSIONS

Les défis européens. Union globalisée ou localisée? Conséquences sociales, culturelles et économiques de la transformation de l'UE dans le monde.

Commission 1 : L'UE acteur économique dans un monde globalisé

Président : André Boyer

Modérateur : Cristina Montesi

Dresser un bilan, même partiel, du système européen et de ses tendances oblige à faire un constat des performances, des moyens, des politiques mises en œuvre, avant de proposer quelques recommandations voire, simplement, quelques questions pour le futur. Dans cette perspective, la commission 1 a retenu trois vecteurs de l'action économique européenne : les échanges internationaux, le capital social, la gouvernance. En conclusion elle propose quelques pistes en vue de renouveler le modèle européen actuel¹.

Les échanges internationaux. Une difficulté à faire face à la concurrence mondiale

Mieux comprendre la logique de concurrence

Le rôle de l'Union est de faciliter la recherche de débouchés pour les produits européens, les aider à affronter la concurrence et tenter de prendre le leadership sur des marchés d'intérêt stratégique. Les analyses montrent que les marques européennes subissent une très forte concurrence des Etats Unis et des pays émergents et soulignent la difficulté des gestionnaires à comprendre la stratégie de leurs concurrents sur les marchés émergents (Magdalena GRĘBOSZ, Jacek OTTO).

Un avantage compétitif incertain

Dans le contexte de la circulation des biens, il est prévu que les États membres doivent reconnaître les produits légalement introduits dans les circuits commerciaux par d'autres pays de l'UE. Quant aux pays tiers, ils doivent se conformer aux standards européens pour commercialiser leurs produits à l'intérieur de l'UE. Dans le secteur alimentaire par exemple, la question est de savoir si les standards de qualité fixés par l'UE ont des effets positifs pour les États membres lorsqu'ils créent des barrières à l'entrée, et s'ils représentent réellement un avantage compétitif dans le commerce international (Sivia BONIFAZI, Pamela TERNIZIANI).

Des leaderships remis en cause

Le leadership européen dans le monde est remis en question dans le secteur des énergies renouvelables et dans celui des dérivés du pétrole. Les pays industrialisés sont préoccupés par les problèmes de sécurité énergétique et de réduction de l'impact environnemental. Les énergies renouvelables peuvent réduire l'empreinte carbone globale et atténuer les changements climatiques. La vraie question est de savoir si l'Europe peut prendre le leadership mondial de ces marchés, tout en assurant la protection de la terre, le développement économique et le bien-être de ses citoyens (Stefano TIRINZI, Marco PAULUCCI, Mario G.R. PAGLIACCI).

Dans le secteur des dérivés du pétrole, il est plus exact de parler de la fin d'un leadership. Après avoir découvert les matières plastiques dans les années 1960, l'Europe a exporté son savoir-faire en Amérique et en Asie, devenant ainsi leader du secteur, jusqu'au tournant des années 2000 lorsque de nouveaux concurrents sont arrivés. La Chine, l'Inde et les pays arabes sont devenus producteurs et exportateurs, ce qui leur a permis de prendre le contrôle des entreprises européennes les plus importantes. L'Europe conserve encore un savoir faire en raison de sa longue expérience en matière de R&D mais, peine à contenir la concurrence des pays pétroliers (Mario G.R. PAGLIACCI, Pietro MANDOLONI).

Le capital social européen. Attirer une main d'œuvre hautement qualifiée

L'Union européenne est un réservoir de compétences qu'il faut sans cesse développer par des politiques publiques appropriées. Attirer une main d'œuvre hautement qualifiée oblige à agir en interne

¹ Note de l'éditeur à partir des textes présentés par les auteurs de la commission

sur les tissus industriels, notamment sur les PME et, à l'extérieur, sur les flux migratoires qu'il faudrait mieux gérer et transformer en opportunités.

Améliorer les conditions de l'entrepreneuriat

Dans l'ensemble des entreprises européennes, les PME ont une productivité généralement plus faible et se développent plus lentement que leurs homologues américaines. Les PME européennes sont concurrencées par d'autres acteurs dans les domaines de la finance, de la recherche, de l'innovation et de l'environnement. Plusieurs instruments permettent d'améliorer les conditions de l'entrepreneuriat, simplifier la réglementation et favoriser le développement des PME. La nouvelle stratégie pour le marché unique est un dispositif conçu pour renforcer l'économie européenne (Alessia MELASECCE GERMINI, Luigi NUNZIANGELI, Matteo MARTINI.).

Le vieillissement démographique

La plupart des pays de l'UE sont confrontés aux effets du vieillissement de la population qui pénalise la croissance et l'emploi. On doit évaluer l'impact de cette tendance démographique sur le travail, la consommation, la croissance et les coûts sociaux. La population en âge de travailler devrait décroître d'ici à 2020. S'il est possible à court terme de retarder les effets du vieillissement par une meilleure utilisation des ressources humaines disponibles, à long terme, cela ne permettra pas de satisfaire les besoins de personnels hautement qualifiés. Il faudra avoir recours à l'immigration internationale et faire de l'Europe un espace qui favorise le renouveau démographique, valorise le travail, accroît la productivité, garantit la protection sociale, sait recevoir et intégrer les migrants (Matouk BELATTAF, Syla BELATTAF), (Magdaléna PRIVAROVA Andrej PRIVARA).

La gouvernance européenne. Renouveler un projet en l'absence d'élites

Les problèmes de gouvernance surviennent en raison de la diversité de l'UE, source de complexité, mais aussi de l'absence d'élites capables de dépasser les intérêts de leur propre pays pour le bien de la communauté internationale.

L'absence de projet politique

Pour la survie de l'Union européenne, il est nécessaire que les fonctions fondamentales de défense, sécurité du territoire, souveraineté culturelle ne deviennent pas des catégories abstraites. S'agissant des états, le processus d'adaptation au fonctionnement de la communauté européenne est souvent très compliqué, dans la mesure où chaque économie nationale doit faire face à plusieurs défis liés au renforcement de la démocratie, à la stabilisation de l'économie nationale ou au rétablissement de la confiance des citoyens (Mária URAMOVA, Marian SUPLATA, Ján KOLLAR.).

Une législation timide

Dans certains secteurs soumis à une réglementation internationale, la complexité des activités pose le problème du choix de la réglementation à appliquer. C'est le cas du transport routier de marchandises qui relève du domaine national, européen, voire international. Il se caractérise par la multiplicité des parties prenantes et des réglementations dont il fait l'objet. Les entreprises de transport, dans le contexte de partenariats logistiques, placées sous l'autorité des donneurs d'ordres, ne sont plus les maîtres du jeu. Compte tenu des problèmes environnementaux et sociaux que génère le transport routier, on peut se demander si le droit joue son rôle en matière de prévention et de responsabilisation (Sylvie AVIGNON).

L'absence d'élites

Au delà de la complexité de l'UE, se pose le problème de sa direction. Le projet d'intégration européenne a vu le jour grâce à l'action de fondateurs et de dirigeants capables de dépasser les intérêts de leurs sociétés nationales pour offrir un avenir pacifique aux peuples d'Europe. Ce projet institutionnel soutenu pendant plusieurs décennies semble s'épuiser faute de consensus. Le marché unique, l'élargissement de l'UE, les stratégies de compétitivité, la solidarité à l'échelle des pays membres ne soulèvent plus l'enthousiasme des Européens. L'UE est en crise de projet politique. Il est temps de porter un regard critique sur l'absence d'élites capables de nous sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la pensée européenne (Ewa BOGALSKA-MARTIN).

Cette incitation n'est pas sans lien avec les problèmes de recrutement et les politiques d'éducation. En matière d'enseignement supérieur, on a coutume d'opposer l'élitisme qui consiste à former le caractère de la future classe gouvernante dans des établissements où l'accès est sélectif, et l'enseignement de

masse basé sur la transmission d'un savoir professionnel par des établissements à large public. L'enseignement de masse favorise l'égalité des chances et le développement rapide du capital humain mais il est souvent à l'origine d'une baisse de la valeur du diplôme et de la disparition de la recherche scientifique. En France, la massification de l'enseignement supérieur s'est faite dans le secteur public, en Pologne, elle a eu lieu grâce au secteur privé (Lukasz SULKOWSKI.).

À la recherche d'un nouveau modèle

Rechercher un nouveau modèle, c'est choisir un indicateur qui rende compte de la performance du système, et s'appuyer sur de nouveaux principes de fonctionnement. Au niveau des états, la croissance du produit intérieur brut a toujours été retenue comme indicateur global de performance, même si l'on sait que le PIB, à lui seul, ne rend pas compte de l'état de l'économie. Le solde des échanges extérieurs paraît plus significatif. Un niveau négatif signifie un excédent d'importations et révèle une lacune dans la demande intérieure de certains produits sans oublier la sortie de devises vers les pays étrangers. Un solde positif traduit un excédent de ressources financières venant de l'étranger et un leadership dans certains secteurs industriels et de services (Constantin ANGHELACHE.).

La recherche de principes compatibles avec la croissance, l'emploi, la diversité culturelle et l'environnement durable, offre plusieurs hypothèses dont certaines, très anciennes, privilégient la protection de l'environnement tandis que d'autres mettent en avant l'économie collaborative, la gouvernance territoriale ou la diversité culturelle.

L'économie des systèmes biologiques

La réflexion la plus ancienne est probablement due à Léonard de Vinci qui établissait, bien avant l'école des systèmes du 20^e siècle, un parallèle entre le fonctionnement d'un système économique et celui d'un système biologique. Un système de vie produit des déchets entièrement biodégradables parvenant ainsi à fermer le cercle de son métabolisme, ce que résume bien le concept *d'économie circulaire*. Un système économique a besoin d'une fonction qui supprime le gaspillage mais augmente les coûts. Il existe des entreprises emblématiques de l'économie circulaire que l'Union européenne encourage, par des mesures appropriées (Cristina MONTESI).

L'économie collaborative. Un nouveau modèle d'utilisation des ressources

L'économie collaborative est une combinaison complexe de services et d'utilisation temporaire d'activités à travers des plateformes en ligne. Elle émerge dans un contexte de crise économique et financière qui soumet l'Europe à des coûts sociaux élevés, à un chômage préoccupant, à une compétitivité freinée par des niveaux d'investissement insuffisants et par des réglementations excessives. A l'inverse, les nouvelles technologies digitales augmentent la productivité et offrent aux travailleurs des possibilités d'activité et d'entrepreneuriat à temps partiel (Elisabetta CALVO, Dante ALPI.).

La gouvernance territoriale

Le choix de la gouvernance territoriale comme principe de fonctionnement économique s'explique par l'importance attribuée aux relations entre les parties prenantes. Toute réflexion sur le territoire devrait accorder une attention particulière au capital social (relationnel) et au concept de gouvernance. Le capital social est basé sur la confiance, le partenariat, les valeurs partagées et une volonté commune de coopérer. La gouvernance est l'une des formes de coopération, au même titre que le concept de cogestion, qui suppose un développement du territoire par tous les intervenants (Monika SLUPINSKA).

La diversité culturelle

La diversité culturelle qui caractérise la plupart des sociétés modernes, culturellement ouvertes, oblige les sociétés d'accueil à changer leur modèle d'intégration. Les flux migratoires suivent une nouvelle répartition géographique, avec une concentration dans les pays développés. L'unité culturelle et politique, caractéristique traditionnelle de l'Etat-nation, est confrontée à un nouveau type d'identité. Les migrations internationales contemporaines présentent des caractéristiques qui, à bien des égards, les distinguent des formes antérieures. Elles ne doivent pas être perçues comme une menace mais comme un avantage pour tous. Depuis le XV^e et le XVI^e siècles, le Portugal a fait l'expérience des relations interculturelles. Ces relations auraient-elles changé de nature et d'échelle avec la mondialisation (Maria João VIEIRA de Almeida MORTÁGUA) ?

Construire un projet multiculturel

L'adaptation conditionne la réussite d'un projet multiculturel. Un objectif partagé, des points communs sont nécessaires pour parvenir à un accord, même si les modalités d'action diffèrent selon les contextes et les enjeux de chaque partie en présence. Dans un projet de formation universitaire, l'analyse comparée des expériences et l'orientation client sont des facteurs décisifs. La dimension temporelle joue un rôle important (Ghislaine PELLAT, Catherine PEYROUX).

Commission 2. L'UE comme acteur international dans un monde en crise

Président : Irena Pietrzyk

Modérateur : Jaroslav Kita

La thématique des communications présentées lors de 3 sessions de la Commission 2 était assez vaste et traitait de plusieurs questions économiques de grande actualité à savoir l'intégration transatlantique, la présence de l'UE en Afrique, la migration de personnes hautement qualifiées, l'économie collaborative ainsi que le rôle essentiel joué par le capital relationnel et la gouvernance dans la construction du territoire.

La première question était le sujet de réflexion de 2 interventions: celle d'A.Ferri, *TTIP: The Euro Commission's Strategy to Face the Social, Cultural and Economic Challenges* et de Ž. Lacova, J.Horehaj, M. Šuplata, *The Transatlantic Trade and Investment Partnership and The Visegrad Countries*.

A.Ferri dans son intervention a présenté la stratégie européenne dans la négociation du traité TTIP eu égard aux défis sociaux, culturels et économiques auxquels l'Union Européenne est actuellement confrontée. En présentant le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) comme un programme vaste et ambitieux (surtout si le traité était conclu au maximum de son potentiel) l'intervenante a constaté qu'il pourrait apporter à la fois de bénéfices et désavantages économiques pour les deux parties.

La même problématique était le sujet de réflexion d'une autre communication (qui était un travail collectif) mais abordée du point de vue de pays du groupe de Visegrad. Les auteurs ont fait observer que le partenariat transatlantique pour le commerce et d'investissement devient une négociation entre les deux plus grandes économies du monde qui, en plus, partagent de nombreuses valeurs communes. D'une manière plus importante c'est une négociation qui doit aller au-delà des questions commerciales traditionnelles comme l'accès aux marchés de biens et de services. La signature de ce partenariat pourrait prouver que nos pays sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des règles et des normes minimales au moins dans le domaine du commerce et de l'investissement. Les auteurs de la communication voulaient contribuer à l'animation de la discussion sur le TTIP dans les pays de l'Europe centrale et orientale où ce sujet n'a pas encore attiré suffisamment d'attention.

A.Mouloud et M. Belattaf - les auteurs de la communications portant sur *Le poids économique de l'UE en Afrique face à la montée en puissance des BRICS* ont présenté le grand défi qui se pose à l'Union européenne pour maintenir sa place de premier partenaire économique de l'Afrique étant donné l'émergence sur la scène économique africaine de nouveaux pays tels que la Chine et l'Inde. Face à ces deux géants asiatiques l'UE est un groupe de pays en perte de vitesse. Eu égard au fait que le politique a souvent pris le dessus sur l'économique dans les relation Afrique – UE et après plus de cinquante ans qui se sont écoulés déjà de l'accession des pays africains à leur indépendance, il serait temps de revoir le rapport Afrique – UE en faveur d'un partenariat gagnant – gagnant.

M. Privarova et A. Privara à leur tour ont consacré leur intervention à *La stimulation de la migration internationale des travailleurs hautement qualifiés dans le contexte de la croissance économique durable dans l'Union européenne*, au sujet de la fuite de cerveaux et de la pénurie de cadres hautement qualifiés dont l'UE est menacée. Ces auteurs nous ont fait observer que les pays de l'UE n'étaient pas capables jusqu'à présent d'attirer un nombre suffisant de travailleurs hautement qualifiés de pays tiers, malgré l'adoption de plusieurs mesures de politique de migration sélective (p.ex. Carte bleue européenne). Une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les immigrants sur les marchés européens du travail pourrait avoir des implications importantes pour l'action plus adéquate des pouvoirs publics dans le domaine de la politique migratoire.

E. Calvo et D. Alpi dans leur communication *Economie collaborative: une nouvelle possibilité pour l'avenir de l'Europe* nous ont expliqué par contre une nouvelle catégorie économique et notamment l'idée d'économie collaborative. Ce concept est relativement récent mais il est entré rapidement dans la vie de millions de personnes. Tous les jours on voit des gens qui échangent et partagent leur temps, leurs ressources ainsi que leurs capacités, soit en ligne par le biais des plates-formes ad hoc, soit hors ligne. Le modèle de l'économie collaborative représente une innovation sociale qui, dans les grandes plates-formes, a échoué à cause de la financiarisation et de la croissance rapide.

Et enfin M. Slupinska dans sa communication *Capital relationnel et gouvernance comme l'essence du territoire* a souligné l'importance de l'apport du territoire local dans la construction d'avantages concurrentiels mondiaux. En même temps elle a mis en exergue l'apport du capital social fondé sur la confiance et l'envie de coopération ainsi que sur le partenariat à la construction du territoire. Le développement social permet de mettre en œuvre des méthodes de gestion de développement modernes qui, d'une part, permettent d'utiliser le capital social comme ressource économique et, d'autre part, assurent la participation des communautés locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement.

Commission 3. L'UE comme espace d'innovation et de production du savoir

Président : Catherine Peyroux

Modérateur : Jana Marasova

13 communications ont été présentées dans le cadre de cette commission dont 3 en séance plénière. Le nombre de communications a autorisé des discussions et des débats intéressants avec une participation active du public.

Les communications se sont réparties de façon équilibrée entre les deux sous-thèmes de l'innovation (7 communications) et de la production de savoir et de développement des compétences (6 communications).

1. L'innovation en Europe

Plusieurs communications ont dressé un bilan global concernant la situation de l'Union européenne (UE) par rapport au reste du monde (M. Pagliacci, A. Boyer et F. Farzaneh, J. Marasova et M. Horehajova). Il en ressort que l'UE ne fait pas partie des pays leaders en matière d'innovation, distancée par la Corée du Sud, le Japon, la Suisse ou les Etats-Unis. Le problème vient non pas d'une insuffisance des investissements en recherche et développement mais plutôt d'une mauvaise utilisation des fonds dans le cadre d'une politique publique d'innovation encore trop centralisée.

Les analyses présentées exploitaient les données de l'UE reposant sur des moyennes calculées à partir de l'ensemble des pays de l'UE.

Ces analyses globales sont à relativiser au regard de certains constats :

Les disparités entre les pays en matière d'innovation sont fortes entre les pays de l'UE. L'étude de B. Rando et J. Motta montre que certains pays obtiennent des performances comparables avec celles des pays leaders.

Des disparités sectorielles existent. Ainsi dans le secteur des énergies renouvelables ou durables, étudié par M. Paulucci et al., l'UE est particulièrement innovante et exporte ses technologies.

Il existe des initiatives individuelles et collectives en matière d'innovation en lien avec la dynamique entrepreneuriale. L'esprit entrepreneurial et la capacité à saisir des opportunités sont bien présents (J. Marasova et M. Horehajova). Il existe des projets collectifs tels les living labs, s'inscrivant dans une démarche collaborative) dans des domaines tels le développement durable ou les technologies de l'information et de la communication dans des smart cités (K. Vitalisova et al.).

Ces initiatives pour se développer efficacement nécessitent un environnement accompagnant, un milieu leur apportant des ressources innovantes. On peut regretter, cette année, l'absence de communication sur le rôle du territoire en matière d'innovation alors même que le territoire est un acteur structurant des processus d'innovation, particulièrement lors de la mise en œuvre de politique décentralisée d'innovation.

2. La production de savoir et le développement de compétences

Sans surprise les communications se sont appuyées sur le terrain que nous connaissons le mieux, le terrain universitaire.

Ce choix est justifié, les universités contribuant grandement au développement des compétences.

L. Sulkowski a présenté les grandes évolutions du système universitaire d'un modèle traditionnel fondé sur une culture académique à un modèle plus managérial et même entrepreneurial. Tout l'enjeu est alors d'équilibrer les dimensions humanistes des formations universitaires avec les exigences d'insertion professionnelle. Le cadre était ainsi posé pour éclairer les deux communications sur l'orientation client (OC) dans les formations universitaires.

G. Pellat et C. Peyroux ont présenté une expérience de formation où l'OC est mise en œuvre. Cette OC a dicté la construction et le développement du projet de formation. En plaçant au cœur du processus éducatif la satisfaction des parties prenantes étudiants et entreprises. J. Kita et al. , s'inscrivant dans une logique identique, ont présenté une étude centrée sur l'évaluation de la satisfaction des étudiants ayant suivi une formation francophone. Ces deux formations étudiées sont des formations commerciales, ce qui peut expliquer une sensibilité plus forte par rapport à l'OC et une aisance plus grande à adopter la posture qui caractérise cette démarche. Cependant, ces deux études soulignent l'importance du réseau de professionnels et notent que l'intérêt des étudiants est corrélé à la présence d'entreprises qui valorisent la formation. Ce sont là des éléments qui ne concernant pas que les formations commerciales.

Les enjeux des formations francophones ont été explicités par A. Chermeleu. Sa réflexion optimiste a souligné l'importance de la francophonie, particulièrement au sein non seulement des générations les plus âgées mais aussi parmi les étudiants en Roumanie. La présence d'entreprises françaises (réalisant 20 % du PIB roumain) est sûrement l'explication principale de cet attrait pour l'apprentissage du français, et même si cette langue conserve toujours une dimension élitiste.

Au-delà de la francophonie, l'UE joue un rôle dans la promotion de la culture et des valeurs européennes dans le monde et le programme Erasmus + y contribue particulièrement.

La communication de M. Bourdon, centrée sur la mobilité hors européenne des enseignants, souligne l'impact de ces activités sur le rayonnement mondial de l'UE, un des objectifs étant la promotion des élites universitaires européennes à l'international.

Finalement la question des élites européennes est revenue à travers les communications. L'UE financent des programmes pour former des élites francophone ou pour promouvoir des élites universitaires dans le cadre d'une politique européenne décidée par des élites politiques. Ces dernières comme l'a analysé E. Bogalska-Martin présentent des faiblesses liées notamment à un manque de légitimité plus qu'à un manque de compétences. La restauration d'une certaine et nécessaire légitimité impose de conforter la place du citoyen européen.

Il ressort de ces présentations que la construction des compétences s'appuie non pas simplement sur des acteurs, universités, étudiants, UE mais sur la mobilisation des réseaux professionnels permettant de valoriser les compétences acquises. Tout comme pour la dynamique d'innovation, nous pouvons noter l'importance de ces logiques partenariales qui conduisent acteurs privés et acteurs publics à travailler ensemble.

En conclusion des travaux de cette commission, nous pouvons souligner la cohérence des communications présentées qui ont apporté un éclairage divers mais complémentaires sur la problématique du développement de l'innovation et de la construction des compétences. Cela explique sûrement la dynamique des échanges qui ont suivi les présentations de cette commission.